



Association régionale  
pour les intérêts des cyclistes  
c/o vélocité riviera sarl  
Rue Louis-Meyer  
1800 Vevey 1

Municipalité de  
Adresse  
Ville

## Déconfinement et promotion du vélo<sup>1</sup>

A adapter selon liste Monsieur/Madame le/la Syndic/que, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

La période de déconfinement progressif que nous entamons génère des incertitudes mais ouvre également des opportunités. La promotion de l'usage du vélo au quotidien, pour les trajets courts notamment, en est une. PRO VELO Riviera souhaite apporter sa contribution à cette réflexion.

Ce moyen de transport combine les avantages. Il permet de garantir la distanciation sociale et constitue une alternative au report modal massif annoncé des utilisateurs des transports publics vers la voiture. Il participe aussi à entretenir une bonne santé, si précieuse en temps de pandémie.

Comme le montrent les statistiques en Suisse, plus de la moitié des habitants parcourent une distance de moins de 10 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail et 80% des trajets effectués en bus et en tram sont inférieurs à 5 kilomètres. Ces distances peuvent aisément être parcourues à vélo ou vélo électrique, pour autant que les infrastructures soient à la hauteur de ce fabuleux potentiel.

Dans de nombreuses villes à travers le monde, des initiatives *d'urbanisme tactique*<sup>2</sup> foisonnent pour stimuler l'usage du vélo en ces temps de crise. Ainsi, nous sommes convaincus qu'une occasion en or s'offre aux communes de la Riviera de faire coup double : contenir certains effets négatifs du retour progressif à une vie normale tout en posant les jalons d'une mobilité plus durable pour la région.

De nombreuses manières d'y contribuer existent. La liste ci-dessous en est une illustration<sup>3</sup>.

- la sécurisation physique de nouveaux itinéraires cyclables dans la Commune (marquages, potelets, etc.)
- le renforcement du réseau actuel (élargissement, liaisons, attribution de certains trottoirs hors localité et à la montée à la mixité piétons et vélos, etc.)
- la fermeture d'axes de circulation dédiés à la voiture en faveur de l'utilisation du vélo et de la mobilité piétonne, notamment sur les axes les plus fréquentés lorsque c'est possible ;
- la création de places de parc vélo sécurisées ;
- la gratuité – même provisoire - du système de vélo en libre-service (et à plus long terme le développement de ce service dans les communes qui n'en disposent pas) ;

---

<sup>1</sup> Ce courrier est envoyé à toutes les municipalités de la Riviera

<sup>2</sup> Mise en place d'aménagements provisoires permettant de tester des solutions pour l'avenir

<sup>3</sup> Certaines des idées avancées sont déjà en place dans des communes de la Riviera

- la création d'un plan de mobilité encourageant la mobilité douce - dont le vélo - pour la période de déconfinement pour le personnel de l'administration communale ;
- le partage de bonnes pratiques avec les entreprises sises dans le périmètre de la Commune pour qu'elles développent ce type de plan ;
- la publication d'informations à la population au sujet des bonnes pratiques en termes de mobilité et d'itinéraires à privilégier (comportant une mise à jour de cartes des mobilités douces comme la couche « parcours cyclables » du site Cartoriviera.ch qui semble lacunaire)
- la mise en place d'une offre de bons dans les ateliers de réparation locaux pour que les habitants de la commune puissent mettre en état leur vélo et rouler en toute sécurité.
- la participation – en groupe de communes par exemple – à l'action Cyclomania de PRO VELO Suisse, action de promotion du vélo en milieu urbain ([www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch))
- etc.

A moyen terme, pour que la part modale du vélo augmente, nous proposons également que soient encouragées :

- la mise en place de cours de conduite à vélo pour les adultes et pour les enfants ou familles (prestations que peut proposer PRO VELO)
- la mise en place d'un réseau cyclable sûr et fluide à l'échelle de la région (à l'image de la démarche en cours avec un groupe de conseillères et conseillers communaux pour l'axe Villeneuve – Vevey ; etc.)

Quelles mesures de ce type vous paraissent-elles envisageables dans votre commune ? Souhaitez-vous des informations supplémentaires ou un soutien à cette réflexion de PRO VELO Riviera ?

En vous remerciant pour l'attention accordée à ces lignes, nous vous transmettons, **A adapter Madame La Syndique, monsieur le Syndic , nos salutations les meilleures**

Pour PRO VELO Riviera

Isabella Burczak, membre du comité

**Signature manuscrite**

Bernard Savoy, coprésident

**Signature manuscrite**

Nous nous permettons encore d'attirer votre attention sur deux publications française et néerlandaise récentes qui proposent des solutions concrètes<sup>4</sup>

- Aménagements cyclables provisoires : tester pour aménager durablement. (2020). *Les Cahiers du Cerema*. Disponible à [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)
- Créer un espace protégé pour le vélo en 10 jours. Un manuel des pistes cyclables temporaires inspiré par friedrichshain-kreuzberg, berlinkreuzberg. *Mobicon, Pays-Bas*. Disponible à [www.mobycon.com](http://www.mobycon.com)

Copie pour information à PRO VELO Vaud

---

<sup>4</sup> Même si elles ont été éditées dans des contextes de villes importantes par la taille, elles recèlent des exemples concrets adaptables aux dimensions des villes et villages de la Riviera